

raison de respecter cette race. Ce sont ces gens qui ont réussi la seule invasion heureuse des îles Britanniques, et mes ancêtres étaient parmi eux. Je parle des Normands. Ils ont vécu ensemble en Angleterre pendant neuf siècles. Ils y ont mis au point un régime parlementaire dont nous parlerons pendant le reste de cette semaine.

Les Anglais et les Français ont signé un accord, il y a cent ans, en vue de tenter une expérience audacieuse. Ils voulaient voir s'ils pouvaient vivre ensemble en paix après toutes les disputes et les luttes sanglantes qui s'étaient déroulées en Europe pendant tant d'années. Ils voulaient tenter cette expérience sur la partie septentrionale du continent nord-américain.

Il y a des familles fanatiques des deux côtés de la rivière Outaouais. Mais malgré cela, nous avons bâti une grande nation, et j'espère et je crois que cette nation n'est pas près de s'écrouler. Les gens des deux côtés de la rivière qui pourraient faire du mal à cette nation sont minoritaires. Examinons le côté légal de ce bill et essayons de nous rappeler cette convention verbale conclue il y a cent ans et qui a mis cette expérience en marche, sur la base d'une certaine égalité.

Le bill renferme bien des points qui pourraient créer de fortes craintes, imaginaires ou non. Il confère beaucoup de pouvoirs. On pourrait en abuser. Le Code criminel prévoit des pouvoirs en vue de l'arrestation de certains particuliers. Un mauvais agent de police pourrait en abuser. J'en parle en connaissance de cause, mais je n'ai pas fait d'abus dans ce domaine-là.

Je voudrais aborder la question sous un aspect positif. Il est impossible de rédiger une loi qui ne renferme pas des pouvoirs pouvant prêter à des abus. Laissez-moi accorder le bénéfice du doute au gouvernement à ce sujet. Cette mesure législative n'est peut-être pas parfaitement rédigée mais elle prévoit des pouvoirs qui pourraient créer de plus grandes craintes dans certains de nos secteurs que dans d'autres. Je pense aux rôles qu'ont joués tel parti et tel autre au cours des ans. La fonction publique a reçu l'appui de l'un et de l'autre, ce qui en soi est un motif de crainte. Le moral des forces armées n'a pas toujours été excellent, à cause de l'exercice de l'autorité politique, qu'une telle autorité ait été exercée par des gens bilingues, unilingues ou multilingues.

Mais je ne parlerai pas uniquement des craintes si souvent exprimées par les membres de nos forces armées. J'ai dit tout ce que

j'avais à dire sur la politique. J'aimerais maintenant demander s'il vaut la peine de dépenser une fortune—le prix d'un vaisseau de guerre, peut-être deux—à des fins culturelles. Vaut-il la peine de dépenser tout cet argent pour faire avancer la cause du français? J'ai dépensé gros pour essayer d'apprendre le français, mais je me suis rendu compte que, passé un certain âge, il est plutôt difficile d'apprendre une nouvelle langue.

J'espère que le gouvernement n'abusera pas des pouvoirs que va lui conférer cette loi pour empêcher une personne qui aura passé la plus grande partie de sa vie dans les services publics d'obtenir une promotion bien méritée dans la Fonction publique, la Gendarmerie ou les forces armées. Je n'aime pas penser qu'un homme qui s'est distingué au front et qui s'est élevé au rang de brigadier-général, ne puisse devenir lieutenant-général ou même général simplement parce que ses facultés auront quelque peu perdu de leur agilité. A un certain âge, le contraire serait plutôt surprenant.

Il serait très utile d'être bilingue pour un membre du corps diplomatique ou un marchand de corsets au Québec. Je ne vais pas m'étendre là-dessus; je vais plutôt en revenir à mon thème principal. Ce bill a un aspect favorable à l'unité nationale. Je pense à un Canada libre et fort, qui ne peut être bâti par les seuls «Anglais», ni par les seuls Canadiens français. Il ne le sera que par un effort commun. La question ne peut être réglée par le tiers groupe du Canada—ceux qui ont choisi de venir s'établir ici. Cette question devra être réglée par nous tous, qui avons sans doute négligé nos obligations envers nos compatriotes francophones, mais je dis sans hésiter que nos compatriotes francophones ont parfois manqué de tolérance à notre égard. Je puis même en citer un exemple dont j'ai été témoin il y a un jour ou deux.

Avant d'adopter ce bill, et j'ai l'intention de me prononcer pour, nous devrions examiner encore une fois toute la situation. L'adoption du bill donnera l'occasion de pousser le pays de l'avant en sa 102^e année et de prouver aux railleurs qu'ils ont tort. Nous voulons conserver le Québec au Canada, non pas pour renforcer sa population mais parce que nous aimons les gens du Québec. Ce ne sont pas vains bavardages de ma part. Si vous venez en Alberta, ma province, vous verrez que dans certains districts, au moins un tiers de la population est francophone. Nous aimons ces gens-là. Ce sont des Canadiens durs à la tâche, pleins de bonne volonté, dynamiques, bon